

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

FORMATION SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL A DESTINATION DES MEMBRES DES COMITES SOCIAUX TERRITORIAUX

CODE P127

Personne chargée de la formation dans la collectivité ou l'établissement :

Les moyens d'encadrement sont assurés par le responsable pédagogique du secteur et par le formateur Nom du formateur :

Nom du formateur :			
Programme	 Définitions et enjeux de la santé sécurité au travail dans la Fonction Publique Rôle et missions de Comités Sociaux Territoriaux en Santé Sécurité et Conditions de Travail Les acteurs de la prévention dans la Fonction Publique Territoriale : agents de prévention (AP), conseillers Prévention (CP), médecin du travail, les services de médecine préventive, agents chargés de la fonction d'inspection (ACFI), Le Plan Santé au Travail dans la Fonction Publique : enjeux 2022-2025, la culture prévention, les niveaux de prévention (primaire, secondaire, tertiaire) Le rôle des membres du Comité Social Territorial et de la FSSCT. La visite d'inspection des services : rôle et posture des membres, observation des postes, l'évaluation des risques et intégration dans le DUERP Analyse des accidents de service : l'enquête, l'arbre des causes, méthode des faits, évaluation OTH Les risques psychosociaux : enjeux, définitions, cadre règlementaire. 		
Objectifs	 Participer à la démarche globale de prévention des risques dans la collectivité ou l'établissement Mener des activités de promotion de la prévention des risques professionnels; Assurer une activité de veille; Exercer le droit à l'information et à la consultation du CST- Formation Spécialisée 		
Prérequis	Savoir lire et écrire la langue française		
Modalités d'évaluation	• Quizz	Sanction de la formation	Boîte à outils sur clé usb
Lieu	Dans vos locaux	Durée	• 5 jours soit 35h
Horaires	A définir	Coûts	• 5 900 euros nets de TVA + frais
Dates	• A définir	Nbre de participants	15 personnes maximum par groupe
Moyens techniques et pédagogiques	 Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran ou mur blanc) Ordinateur et vidéoprojecteur Un tableau Organisme agréé pour dispenser la formation aux membres du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail par l'arrêté préfectoral n° 2019/DREETS/Pôle Travail/05 		

V1 28/10/2022





